



Communiqué de presse
21 septembre 2021

L'ANCV au salon IFTM Top Resa (Stand 1 - M28)

Pour tout savoir sur la solution 100 % digitale du Chèque-Vacances

L'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) est présente à IFTM Top Resa 2022. Cette édition est l'occasion de présenter le Chèque-Vacances Connect aux professionnels désireux d'en savoir plus.

Le Chèque-Vacances représente, avec un montant d'émission de 1,75 milliards d'euros en 2021, un véritable coup de pouce pour constituer un budget vacances au bénéfice de **4,65 millions de personnes** - salariés des petites et des grandes entreprises, agents publics, travailleurs non salariés -, soit 11 millions de personnes en comptant les membres de leurs familles.

Lancé en 2021 pour répondre aux nouveaux usages digitaux du tourisme, le Chèque-Vacances Connect représente une opportunité de développement pour les professionnels du tourisme et des loisirs : **38 000 points d'accueil*** ont rejoint son réseau d'acceptation et **295 000 bénéficiaires** l'ont adopté.

Le Chèques-Vacances Connect est une solution de paiement totalement dématérialisée, sous la forme d'une application mobile de paiement. Il permet un **règlement au centime près dès 20 euros d'achat dans toutes les situations de vente** : sur place, à distance ou en ligne. Le professionnel peut encaisser le client sans contact et obtient le remboursement **cinq jours ouvrés après la transaction**.

Pour en savoir plus : www.cheque-vacances-connect.com/pro

* Liste complète sur : <https://leguide.ancv.com/>

A propos de l'ANCV

L'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), établissement public de l'État, est chargée de la mission de service public consistant à favoriser l'accès du plus grand nombre aux vacances. Elle met en œuvre cette mission au moyen d'une gamme de services et d'aides :

- le Chèque-Vacances, titre de paiement destiné à payer les prestations de service liées aux vacances et aux loisirs, qui bénéficie à 4,65 millions de salariés, d'agents publics, de travailleurs indépendants et de chefs d'entreprise, soit 11 millions de personnes en comptant les membres de leurs familles. Il est attribué par les comités sociaux et économiques des entreprises ou par les employeurs selon un critère social : les salariés dont la rémunération est la plus faible reçoivent davantage de Chèques-Vacances ;
- les aides à la personne, qui ont permis de soutenir en 2021 le départ en vacances de 187 000 de nos concitoyens les plus fragiles : familles en difficulté économique et sociale, seniors isolés, jeunes en difficulté ou en insertion, personnes en situation de handicap... Ces aides sont mises en œuvre en partenariat avec 4 300 associations, collectivités territoriales et organismes sociaux, qui accompagnent les bénéficiaires sur le terrain. L'ANCV consacre l'intégralité des excédents de l'activité du Chèque-Vacances à ces programmes d'action sociale, qui combinent aide financière et accompagnement social.

Contact presse : Muriel Droin - Tél : 01 34 29 51 94 - 06 74 76 37 40 - Mél : mdroin@ancv.fr
<https://ancv.com>